Géographie 1ère

France et Europe :

dynamiques des territoires dans la mondialisation

Notions générales et principes de mise en œuvre

Des sites pour mettre en œuvre le programme de géographie de première

LES SITES EN LIGNE, UNE RESSOURCE INDISPENSABLE POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Une ressource pour des usages variés

L'enseignement de la géographie en classe de première vise, pour les élèves, deux objectifs complémentaires :
- d'une part, l'acquisition de connaissances actualisées sur les objets définis dans les thèmes et questions du programme (France et Europe) ;
- d'autre part, la pratique et la maîtrise des démarches et des outils de la géographie.

S'agissant du second aspect, l'introduction au programme précise que « Le programme de première doit permettre aux élèves de se familiariser avec les différents outils et documents de l'aménagement et du développement à toutes les échelles territoriales et d`apprendre à les utiliser. **Il apparaît notamment indispensable d'exploiter les ressources des sites locaux, régionaux, nationaux ou européens qui proposent un grand nombre de données pour étudier les réalités territoriales** ».
Le recours aux sites constitue pour le professeur une ressource pour son information et l'actualisation des données, mais aussi pour la conception des séances d'enseignement ; selon les cas, cette ressource lui permettra d'appuyer ses propres explications, ou de renvoyer les élèves à une utilisation encadrée du contenu des sites.

Des sites exprimant des logiques d'acteurs

Trois grands types de sites peuvent être mis à contribution :
- des **sites d'institutions**, nationales, (administrations et services centraux ou déconcentrés de l'État), ou européennes ;
- des **sites de collectivités territoriales** (communes, communautés de communes, communautés urbaines, conseils régionaux, conseils généraux) ;
- des **sites de laboratoires de recherche, d'entreprises, d'associations, etc**.

L'utilisation de ces différents sites suppose, dans chacun des cas, une **posture critique** sur la source et sur les contenus : qui parle ? S'agit-il d'informations brutes, de contributions à un débat, d'une autopromotion ?
S'agissant de géographie, seront privilégiés les sites dans lesquels une dimension spatiale apparaît clairement, quelle qu'en soit l'échelle. Certains sites offrent des outils de visualisation de l'espace géographique et des territoires (cartes, schémas d'aménagement) ; d'autres permettent,

de manière plus ouverte, d'afficher ou de retirer des couches d'informations et constituent ainsi de véritables systèmes d'information géographique en ligne.

DES SUGGESTIONS, NON EXHAUSTIVES, DE SITES EN LIEN AVEC LES NIVEAUX D'ECHELLE DU PROGRAMME

Le niveau local

Il est notamment présent, sans exclusive d'autres niveaux d'échelle, dans le thème 1 (« un aménagement dans un territoire proche du lycée »), le thème 2 (« gestion durable d'un milieu », « un territoire de l'innovation, Roissy ») et le thème 4 du programme (« Paris, ville mondiale »).

- Le site institutionnel **Débat public** http://www.debatpublic.fr/, permet d'accéder à tous les projets d'aménagement qui ont donné, et donnent lieu, aux activités de la **CNDP** (commission nationale du débat public) sur des projets d'aménagement concernant le territoire national. Il permet, pour chacun des dossiers traités, de consulter le projet du maitre d'ouvrage et toutes les contributions au débat, avec en particulier les retranscriptions (verbatim) des réunions publiques.

Page « **Activités de la CNDP** », site http://www.debatpublic.fr/

La CNDP « La loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité transforme la Commission nationale du débat public (CNDP), créée en 1995 par la loi dite « Barnier », en autorité administrative indépendante et en élargit le champ de compétence.

La CNDP est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national, dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. […]
La participation du public peut prendre la forme d'un débat public […]

- Sites d'**EPCI** (établissements publics de coopération intercommunale), en particulier communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines.

Exemple de site d'une communauté de communes

Page du site de la communauté de communes du Val de Loire : http://www.ccval.fr

Une communauté de communes au sud-ouest de la Bourgogne (Saône-et-Loire)

« CCVAL regroupe 8 communes : Chassenard, Coulanges, Digoin, La Motte-Saint-Jean, Les Guerreaux, Molinet, Saint-Agnan, Varennes-Saint-Germain »

Un projet économique :

« Ligerval est un projet structurant pour le Pays Charolais-Brionnais et le sud-ouest de la Bourgogne. La zone d'activité Ligerval s'est développée à partir de 2000. Les élus du territoire ont profité […] d'un important financement du FEDER, pour viabiliser 120 hectares de surfaces commercialisables. Aujourd'hui, une vingtaine d'entreprises sont installées sur la zone, créant ainsi plus de 300 emplois. A terme, le projet devrait aboutir à la création de plus de 900 emplois. »

Exemple de site d'une structure de coopération intercommunale

Page de présentation de *« Investir en Picardie maritime – terre d'exception »* : http://www.investir-en-picardie-maritime.fr

Texte de présentation de « Picardie maritime » :

« 12 juin 2003 : avec l'appui du Conseil Régional de Picardie, signature de la charte d'aménagement et de coopération inter-territoriale par les quatre structures territoriales de la Picardie maritime :
- Association de Développement des Six Cantons du Vimeu (ADEVIM-6),
- Pays Ponthieu-Marquenterre (SIDEA),
- Communauté de communes de l'Abbevillois
- la CCI d'Abbeville- Picardie Maritime. »

Extrait de la charte :
« Cette coopération consiste à accroître la reconnaissance de la Picardie Maritime tant interne qu'externe, en développant une image fondatrice, appuyée sur ses potentialités, et en développant un partenariat fort entre les acteurs économiques du territoire. Notre but est d'inscrire la création d'emplois et de richesses au cœur de notre stratégie concertée de développement économique de la Picardie Maritime ».

- Sites de **collectivités territoriales** (communes, départements, régions) ; les informations y figurant sont placées sous la seule responsabilité du commanditaire ; elles répondent à plusieurs objectifs : informer, fournir des renseignements pratiques sur les services offerts, mais aussi faire connaître et promouvoir les actions engagées.

Exemple d'un site de Conseil général

Site du Conseil général du Nord : http://www.cg59.fr/ page « Actualités du département »

Le niveau régional

La région où est situé le lycée constitue un des objets d'étude du premier thème du programme (les territoires de proximité) ; plusieurs sites peuvent nourrir cette étude : celui du conseil régional, ceux des services de l'Etat en région, en particulier le SGAR (secrétariat général aux affaires régionales) de la préfecture de région, celui du conseil économique et social régional. Enfin, la mise en perspective de « la place et du rôle des régions en France et dans un autre pays européen » suppose le recours à des sites nationaux, par exemple celui de la DATAR, ou européens (Eurostat, ou europa eu, portail de l'Union européenne).

- Les sites de **conseils régionaux** ; ils relèvent, au même titre que ceux des conseils généraux, des sites de collectivité territoriales, et s'en distinguent par leurs champs de compétences.

Page d'accueil du site du Conseil régional d'Aquitaine : http://aquitaine.fr/

Une compétence régionale : les lycées

« Le Conseil régional a la responsabilité de la construction des lycées, des établissements d'éducation spéciale et des lycées professionnels maritimes, de leur fonctionnement, de leur équipement mais aussi depuis janvier 2005 de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des lycéens. C'est l'un de ses domaines majeurs d'intervention.

La Région est propriétaire des 153 lycées publics aquitains. Elle participe aussi financièrement à l'investissement et à l'équipement des 62 lycées privés et des 22 maisons familiales rurales. Les établissements lycéens doivent offrir aux jeunes qui les fréquentent un maximum d'atouts pour leur réussite scolaire, leur épanouissement personnel et leur insertion professionnelle. » […]

- Les **services de l'État** en région

Page d'accueil du SGAR Aquitaine : http://www.europe-en-aquitaine.eu	
Le SGAR : *« Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) est l'administration à vocation interministérielle qui constitue la "Préfecture de Région". Le SGAR est chargé d'animer, sous l'autorité du Préfet de région, les politiques régionales conduites au nom de l'État. Ainsi, il assure un rôle important de coordination: en matière de prospective (schémas de services, planification), dans l'élaboration et le suivi des politiques contractuelles (contrat "État-Région", politique de la ville...), dans la préparation, l'animation et le suivi des programmes européens en Aquitaine. »*	

- Le **CESER** (conseil économique social et environnemental régional)

Page d'accueil du site du conseil économique et social et environnemental régional d'Auvergne : http://www.cesr-auvergne.fr/	
Le CESR est une assemblée consultative ; les membres des conseils économiques et sociaux régionaux, dont le nombre est compris entre 40 et 110 selon la taille de la région, sont répartis en quatre catégories, dans les proportions suivantes : entreprises et activités professionnelles non salariées 35%, représentants des organisations syndicales de salariés 35% , représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région 25% , personnalités nommées par le Préfet de région 5%. Conformément à la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, l'assemblée consultative régionale évolue pour devenir le conseil économique, social et environnemental régional (CESER). Le CESER intègre des représentants d'associations et de fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et des personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable.	

Le niveau national

Parmi beaucoup d'autres qui fournissent des informations précieuses dans les domaines économiques, sociaux et démographiques (INSEE, INED), quelques sites institutionnels s'imposent dans une perspective géographique par la richesse des outils de visualisation et de représentation des territoires fournis : site de la DATAR, sites de l'Institut géographique national (IGN : *géoportail, édugéo*) ; le site *sénat.fr* permet, lui, d'accéder aux nombreux rapports de missions d'information produits par cette assemblée, en particulier sur les collectivités territoriales ou l'aménagement du territoire.

- Site de la DATAR http://www.datar.gouv.fr/ incluant tout particulièrement **l'Observatoire des territoires**. Créée en 1963, la **DATAR,** délégation (interministérielle) à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, devenue au 1er janvier 2006, la **DIACT,** *délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires,* a repris son ancienne appellation en octobre 2009, selon la volonté du ministre *de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire* nouvellement institué. En novembre 2010, dans la nouvelle configuration ministérielle, l'aménagement du territoire est rattaché au *Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*.

Page d'accueil de l'Observatoire des territoires : http://www.territoires.gouv.fr/zonages/

Des entrées multiples au choix de l'utilisateur :

- par mots clés
- par zonages ou périmètres d'action
- par enjeux thématiques

- Sites de l'IGN : **géoportail** et **édugéo**

Géoportail : Basse Terre - Guadeloupe http://www.geoportail.fr/

Le géoportail de l'IGN met librement à disposition de tout utilisateur l'ensemble de son fonds cartographique et de son fonds de photographies ariennes auxquels s'ajoute un panel d'options (voies de circulation, visualisation en 2D ou 3D, etc.). Un système d'affichage par transparence permet de privilégier une couche ou l'autre.

- Choix d'une commune ou d'un lieu remarquable
- Choix des couches d'information (58 au total), de l'affichage par superposition (carte, photo aérienne etc.) et de la transparence/opacité de chaque couche
- Détermination de l'échelle
- Géo référencement
- Carton de localisation

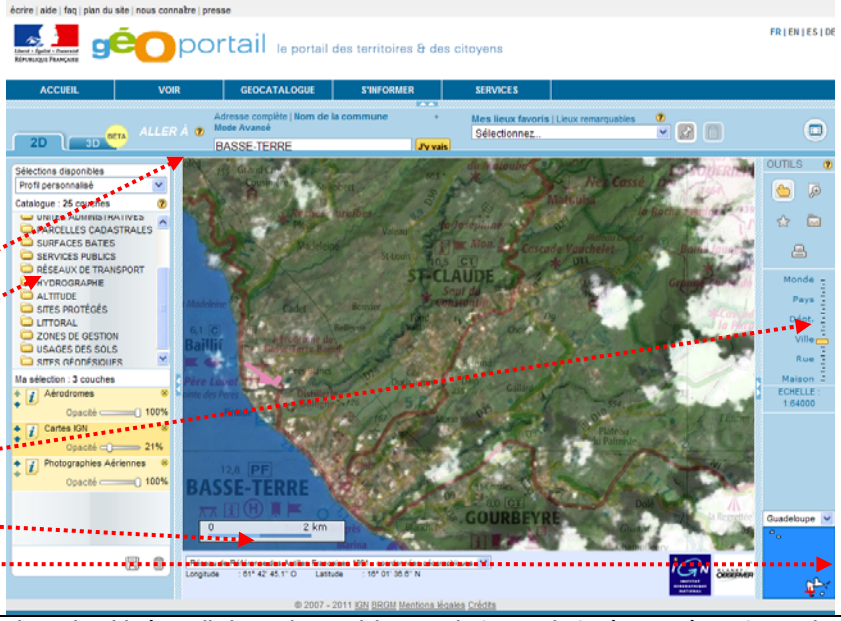

Accès gratuit - données disponibles pour le territoire national (métropolitain et ultra-marin) et pour le Canton de Genève ; accès au Geportal espagnol (IDEC)

Page d'accueil du site *édugéo* : http://www.edugeo.fr/

Développé en partenariat par l'IGN et le Ministère de l'éducation nationale, le site *édugéo*, accessible par abonnement, constitue une application du *géoportail* dédiée à l'enseignement, avec des fonctionnalités particulières.

Conditions d'abonnement : collège 70€ TTC/an, lycée et autres établissements 100 € TTC/an ; l'abonnement est valable pour une année calendaire.

- Site du Sénat

Site *senat.fr*, rubrique « les rapports du Sénat », page d'accueil du thème « Aménagement du territoire »
http://www.senat.fr/themes/rapports-amenagement-du-territoire.html

- Exemple de site d'association

Page du site de l'association « Ville et aéroport » : http://art-graphiste.com.pagespro-orange.fr

Logo et présentation de l'association

« L'association Ville et Aéroport a pour objet de promouvoir le développement durable des aéroports, d'améliorer la qualité de vie des populations soumises aux nuisances aéroportuaires, et de favoriser une plus juste répartition des retombées économiques générées par l'activité aéroportuaire. »

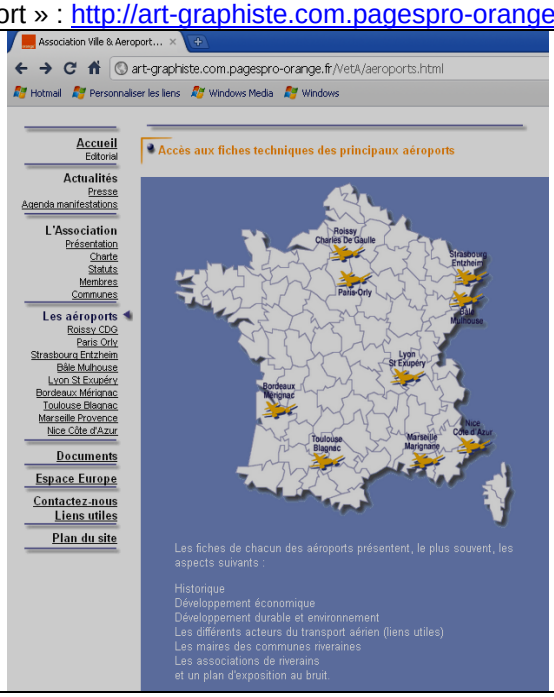

- Exemple de site d'entreprise

Danone - présence mondiales – l'Europe http://www.danone.com/fr

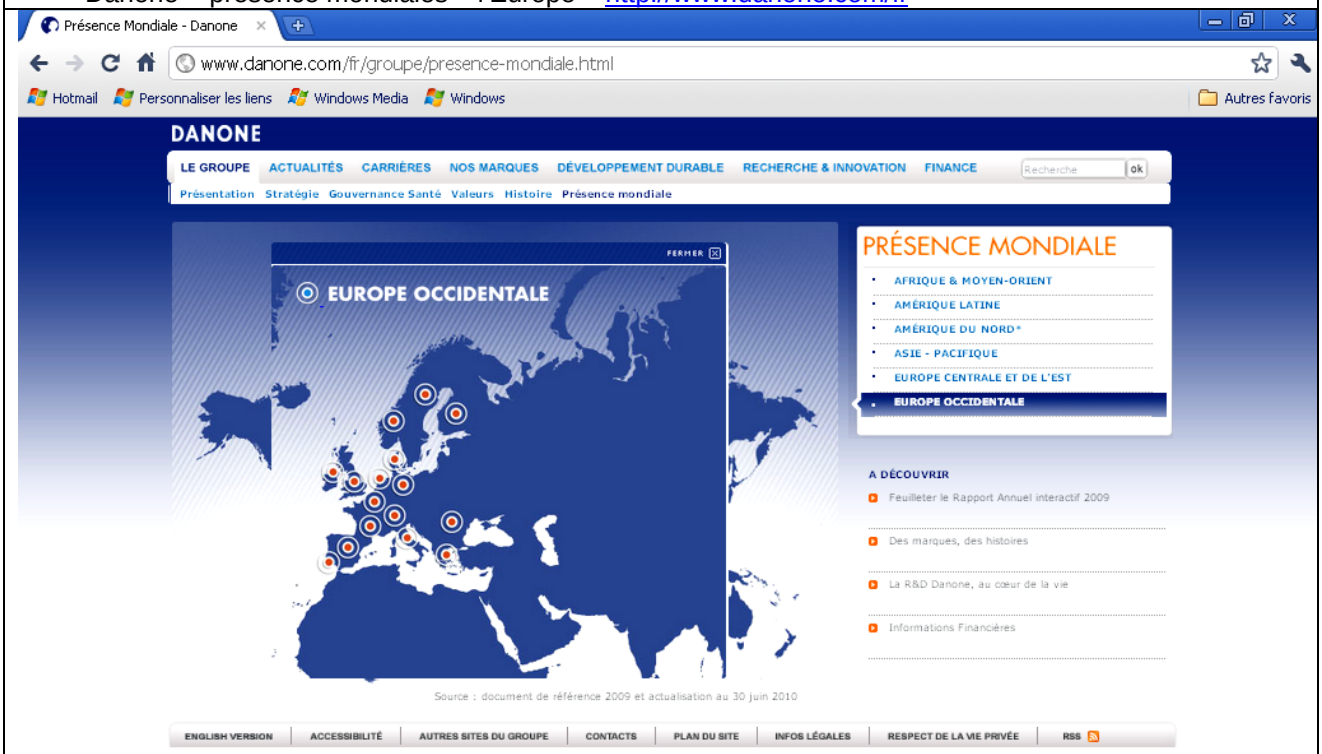

Le niveau européen

L'Union européenne dispose d'un site portail officiel http://europa.eu/index_fr.htm donnant accès à de nombreuses données statistiques avec affichage sous forme de tableaux, et comportant des possibilités d'affichage cartographique en trame nationale.

Le site Eurostat http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/ fournit des statistiques dans différentes configurations de l'Union européenne (Union à 6, 9, 12, 15, 25, 27, zone euro) ; il comporte, en particulier, une interface « profil de pays » permettant un affichage de cartes dans les frontières nationales.

Le site « Toute l'Europe » http://www.touteleurope.eu/fr/ , d'un accès plus aisé, est le portail français grand public ouvrant sur les thématiques européennes.

- Site portail de l'UE, *europa. eu*

Page du site **europa. eu** http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/graph/cartes_fr.htm
Exemples de cartes : les régions éligibles à un financement par le Fonds européen de développement régional au titre de la coopération transnationale.

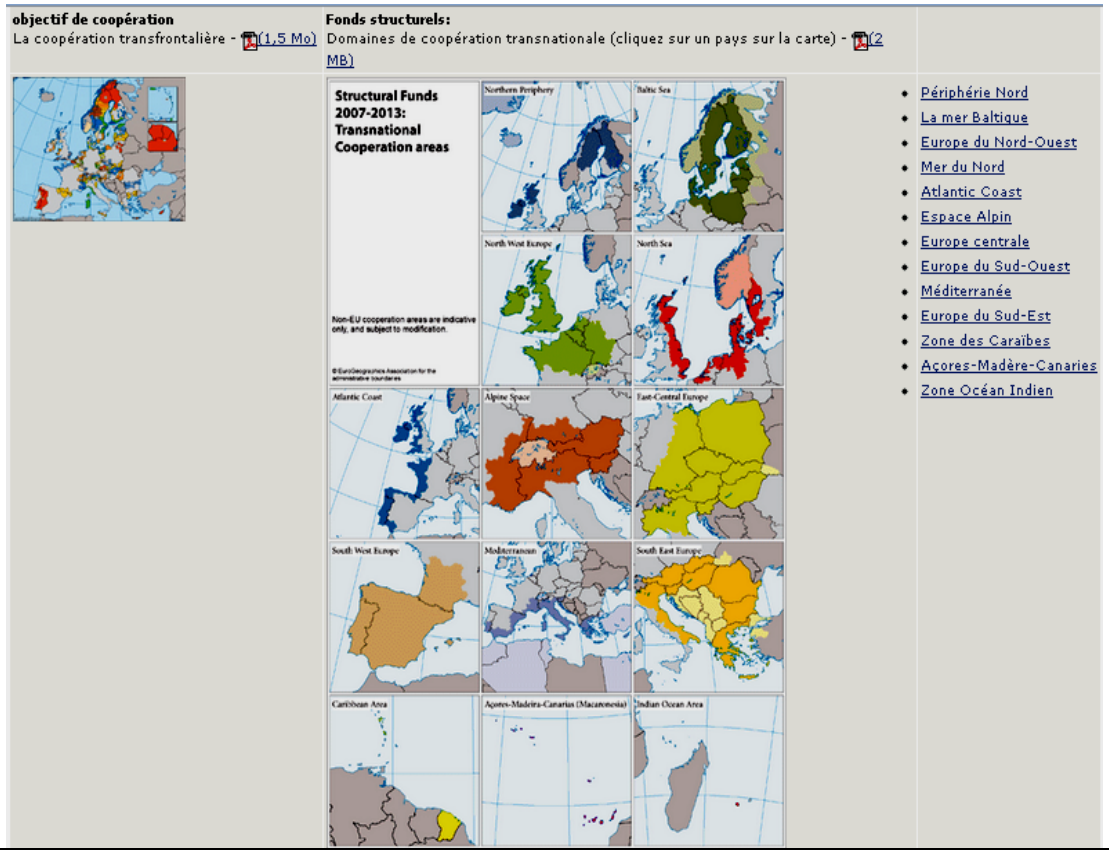

- Site *eurostat*

Exemple de carte du site *eurostat* http://epp.eurostat.ec.europa.eu/
Rubrique « profil de pays » : la production d'énergie éolienne

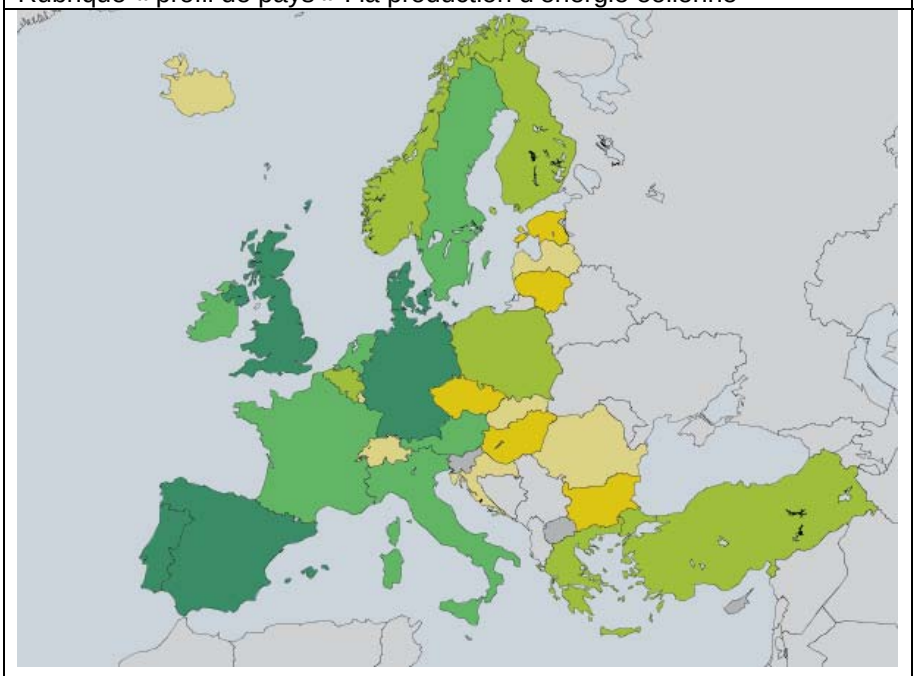

Production primaire d'énergie renouvelable: Energie éolienne

Légende (Séries: **2008**)
0.0 - 5.0 5.0 - 21.0 21.0 - 149.0 149.0 - 489.0 489.0 - 3489.0 N/A
Exceptions: IS (**2006**)

- Site *Toute l'Europe*

Page d'accueil du site *Toute l'Europe* : http://www.touteleurope.eu/fr/
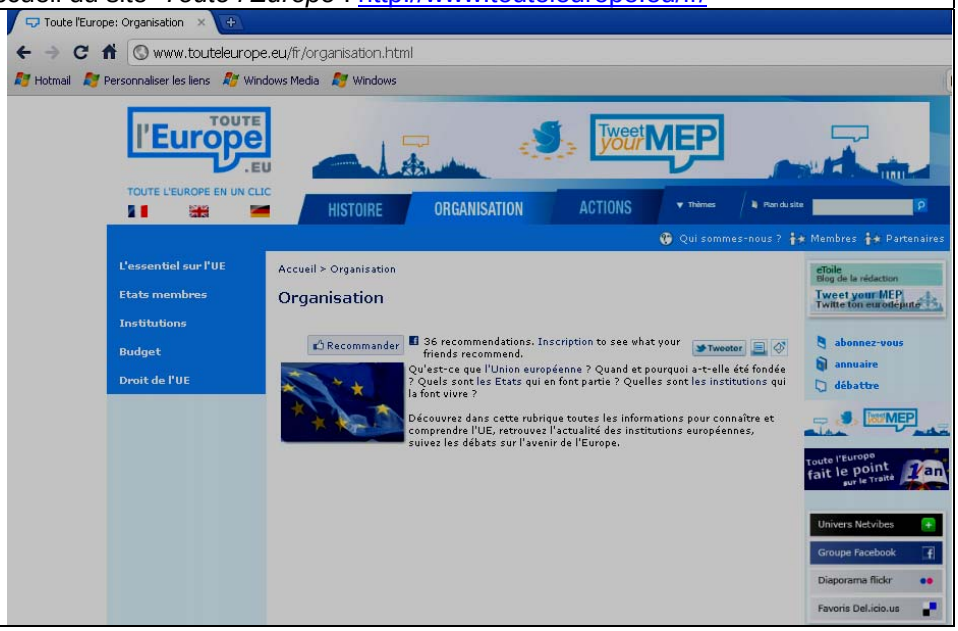
« **Toute l'Europe**, le portail français sur les questions européennes. Portail proposant une information pédagogique sur l'Union **européenne** (cartes, animations), un suivi quotidien de l'actualité et un espace de discussion. »